

Sujet : Lycée agricole de Sains-du-Nord - Demande d'une aide exceptionnelle pour l'année 2009/2010

De : contact-depute <contact-depute@perat.fr>

Date : Thu, 19 Feb 2009 09:49:26 +0100

Pour : DANTIN Michel <michel.dantin@agriculture.gouv.fr>

Copie à : draf-nord-pas-de-calais@agriculture.gouv.fr

Copie cachée à : Jean-Luc Pérat <jlperat@assemblee-nationale.fr>, "Jean-Luc PERAT sur perat.fr" <jean-luc@perat.fr>, jjanceau@orange.fr, Philippe LETY <philippe.lety@areva.com>, Anne-Marie STIEVENART <jp.stievenart@aliceadsl.fr>, lydie.dethy@educagri.fr

Monsieur Dantin,

Vendredi dernier, j'ai participé à une réunion au lycée Charles Naveau de Sains-du-Nord, avec le personnel, l'encadrement, et le Conseil d'administration de l'établissement, ainsi que les représentants de la DRAF, du Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais, du Conseil Général du Nord, et de la commune de Sains-du-Nord.

Nous sommes tous, vous vous en doutez, particulièrement déçus que notre demande d'ouverture d'une classe de seconde « aménagement et entretien des espaces naturels et ruraux », fer de lance du nouveau projet de l'établissement, n'ai pas été étudiée pour la rentrée 2009/2010.

Même si nous avons compris que cette réponse négative n'est ni spécifique à Sains-du-Nord, ni définitive, notre dossier devant être étudié pour la rentrée 2010/2011, nous savons aussi qu'une nouvelle année sans moyens supplémentaires, et surtout sans classe de seconde, serait fatale pour l'attractivité du lycée, et donc pour ses chances de survie et de renouveau.

Or, au-delà de la déception ressentie, l'ensemble des intervenants lors de cette réunion a également exprimé la volonté de ne pas baisser les bras, et de ne pas laisser disparaître un établissement aussi symbolique de l'identité et de l'avenir de l'Avesnois (son activité agricole herbagère et laitière, son bocage, son environnement préservé et sa politique de développement durable, son Parc Naturel Régional).

C'est pourquoi, nous sollicitons, pour l'année 2009/2010, **une aide exceptionnelle** du Ministère au niveau de la DGH (Dotation Globale Horaire) de l'établissement, estimée à **1200 heures (60 000 euros)**, et destinée à assurer le fonctionnement d'une classe de Seconde Générale et Technologique, option EATC (Écologie, Agronomie, Territoire, Citoyenneté), le temps que soit prise la décision concernant la seconde « Nature et Paysage ».

Ce soutien serait en outre un signal fort de l'engagement du Ministère en faveur de la sauvegarde du Lycée agricole de Sains-du-Nord qui permettrait de restaurer la confiance de l'ensemble des partenaires (le Conseil Régional notamment qui était jusqu'alors prêt à s'engager dans le **projet de reconstruction et de modernisation de l'exploitation pédagogique de l'établissement**), de l'équipe pédagogique, des élèves et de leurs parents.

Par ailleurs, ce soutien permettrait d'engager, dès maintenant, une opération de communication et qualité, réellement offensive, afin de restaurer l'attractivité de l'établissement.

Je compte particulièrement sur votre engagement à nos côtés pour que cette demande puisse être étudiée avec toute la bienveillance possible.

Restant à votre disposition, et dans l'attente de vous lire ou de vous rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

--

Jean-Luc PERAT

Député de la 24e Circonscription du Nord
Conseiller Général du Nord
Conseiller d'Anor

Permanence à Avesnes-sur-Helpe
28, avenue de la Gare
59440 Avesnes-sur-Helpe

Email : contact-depute@perat.fr
Téléphone : 03 27 57 01 57
Fax : 03 27 57 05 10

Retrouvez toute mon actualité sur www.perat.fr